

# Penvénan

## naturellement...

### EDITO

Je vous souhaite, au nom de toute l'équipe municipale, mes meilleurs vœux pour une excellente année ainsi qu'à vos proches.

J'ai été bouleversé par les images insoutenables des familles dans le désarroi et dans le malheur : voilà la situation dans laquelle se trouve Haïti. Comme je l'avais indiqué aux vœux du maire, nous devons être solidaires. Pour ce drame, toutes les actions individuelles ou collectives seront certainement appréciées.

C'est un terrible tremblement de terre qui a mis tout un pays dans le chaos. A ce titre, je proposerai au prochain conseil municipal d'effectuer un don.

Encore une fois, meilleurs vœux et Bloavezh mat.

Une urne est mise à votre disposition pour recueillir vos dons (uniquement par chèques).

**Michel Deniau, le maire**

### Pennad-stur



*En anv an holl e skipailh an ti-kêr e kinnigan ma gwellañ hetoù deoc'h. Ur bloavezh dispar a hetan deoc'h, d'ho kerent ha mignoned.*

*Strafulhet on bet gant ar skeudenoù skrijus am eus gwelet, familhoù abafet, kouezhet ar gwallleur warne : sed aze e peseurt stad emañ Haïti. Evel ma lâren deoc'h da-geñver an hetoù e tleomp sikour an dud zo bet skoet gant ar gwallreuz-se. Kement tra a vo graet, gant hiniennoù pe gant strolladoù, a vo deuet mat, hep mar ebet. Gant ur c'hren-douar spontus eo bet dismantret ar vro a-bezh. Kentañ tro ma vo bodet ar c'huzul-kêr e kinnigin dezhañ ober ur prof.*

*Ur wezh c'hoazh e hetan ur bloavezh mat deoc'h.*

*Ur voest zo bet staliet evidoc'h da lakaat ho profoù enni (gant chekennoù hepken).*

*Ar maer, Michel Deniau*

## Interview Pennad-kaoz

**Nicolas Tranchant,**  
technicien aux services techniques

*Vous êtes technicien territorial dans nos services techniques, depuis quand êtes vous arrivé à Penvénan ?*

Employé depuis avril 2008, ces « presque » deux années m'ont permis de faire connaissance avec la commune, d'en étudier les moindres recoins et de rencontrer ses habitants. Avec mes collègues du service technique et des services municipaux en règle générale nous contribuons à rendre Penvénan toujours plus attrayant.

*Pouvez-vous nous préciser votre rôle au sein de l'équipe ?*

Le service technique est constitué de plusieurs équipes. Elles exécutent les missions adaptées aux différents temps forts de la saison. Ces missions, variées, font appel à diverses compétences. Mon rôle consiste à coordonner celles-ci en fonction des besoins de la commune qui me sont signifiés par les élus, les habitants ou encore les employés des différentes structures communales.

Une partie de mon travail réside en la consultation des fournisseurs dans le cadre des achats de matériel nécessaires au fonctionnement quotidien, des entreprises

dans le cadre des marchés publics pour les projets d'investissement communaux.

J'assure également la surveillance des travaux effectués par les entreprises extérieures.

En résumé, mes missions sont très variées et me mettent en relation avec les différents acteurs de la vie communale.

*Quel est l'effectif actuel des services techniques et comment se répartissent les tâches ?*

Les services se répartissent de la sorte :

- 4 agents, au service Espace Vert, entretiennent les parterres, massifs et délaissés communaux répartis sur les 2 000 ha du territoire communal.
- 2 agents, au service Environnement, s'occupent de la propreté des espaces publics, ainsi que du désherbage (techniques alternatives aux traitements phytosanitaires), et de l'entretien des aires de jeux.
- 2 agents et un technicien, au service Assainissement, gèrent l'entretien des 32 km de réseau, des 8 postes de relèvement, et de la station d'épuration.
- 2 agents, au service Voirie, s'occupent des 90 km de voies communales et chemins ruraux ainsi que des aménagements urbains.

• 2 agents, au service Bâtiment, sont affectés à l'entretien des structures communales : centre nautique, salle des sports, centre de vacances, école, bibliothèque...

• Une secrétaire à un temps partagé entre les services techniques et le service urbanisme.

*Des travaux ont été effectués en régie tel le columbarium, combien d'heures ont été nécessaires pour cette belle réalisation ?*

Le columbarium a été entièrement réalisé par les services techniques.

Sa conception, l'intégration des cavurnes, sa maçonnerie, la découpe du parement granit, son fleurissement, toutes ces étapes mettent en lumière la multitude de compétences nécessaires à la réalisation d'un tel monument.

Il a fallu près de 500 heures pour mener à bien ce projet, avec une livraison avant la toussaint, date butoir sur laquelle nous étions engagés et que nous avons tenu.

*En conclusion pouvez-vous nous confirmer que vous êtes devenu un Penvénannais ?*

Oui ! Et je mets toute mon énergie pour que tout le monde se sente bien chez nous !

- Buguelès
- Penvénan
- Port Blanc

## n°6

### mars 2010

## SOMMAIRE

### TAOLENN

Tout savoir.....	2
Les infos pratiques.....	2
Le coin des jeunes.....	3
La vie des asso.....	4
Calendrier des fêtes.....	5
Pour se faciliter la vie.....	5
Nature / Santé.....	6
Vous y serez !.....	6
À l'honneur.....	6
On en parle.....	6
Tout voir.....	7
C'est parti !.....	7
Dans le rétro.....	7/8
État civil.....	8



# Tout savoir

*Goût pep tra*

## ■ Du côté des travaux



Implantation de nouvelles colonnes à verre sur la commune. Sur les parkings Ed et Carrefour Market et centre de vacances, sur les campings des dunes, de Buguélès et « hauts » de Port-Blanc. Un renouvellement de conteneurs, plus maniables pour une manutention plus facile, et plus grands pour moins de tournée de ramassage.

2

## ■ Des nouvelles de notre église

La troisième tranche des travaux commence en février. En extérieur : rejointoiement des murs Nord et Est, remise en état des toitures et changement des gouttières. En intérieur : remise aux normes électriques.

Bonnes nouvelles ! A l'issue de cette tranche, les pendules seront à l'heure et les portes se pareront de nouvelles couleurs.

## ■ Patrimoine



L'association Kerlann restaure actuellement l'enclos du calvaire de Crec'h Goulard.

## Infos pratiques

### Accueil :

tél : 02 96 92 67 59

fax : 02 96 92 74 64

ouverture du lundi au vendredi  
8h30 / 12h et 13h30 / 16h30

Le samedi de 8h30 à 12h.

Fermeture le jeudi après-midi.

### Permanences des Elus :

Michel Deniau, Maire

le jeudi de 10h à 12h

Monique Garel, commerce et  
artisanat

le lundi de 10h à 12h

Pierre Simon, urbanisme

le vendredi de 10h à 12h

Thierry Hamon, affaires scolaires,  
culturelles et sportives

le vendredi sur RdV

Martine Kerempichon,  
communication, tourisme,  
développement durable

le mardi de 14h à 16h sur RdV.

### Au foyer logement :

Micheline Le Cozannet, affaires  
sociales, les lundis et jeudi de 9h  
à 11h30.

### Au CCAS :

Anne-Marie Ollivier, aménagement  
de l'espace, logement social,

le mercredi de 14h à 16h sur RdV

et le vendredi de 10h à 12h.

e-mail : [mairie@ville-penvenan.fr](mailto:mairie@ville-penvenan.fr)

portail d'accueil internet :

[www.ville-penvenan.fr](http://www.ville-penvenan.fr)

### Service des travaux :

permanence assurée tous les  
jeudis de 10h30 à 12h en mairie.

### Numéros utiles :

bibliothèque 02 96 92 65 92

capitainerie 02 96 92 89 11

C.C.A.S. 02 96 92 77 68

centre de vacances 02 96 92 69 56

[www.centrevacances.fr](http://www.centrevacances.fr)

centre nautique 02 96 92 64 96

[www.cnportblanc.fr](http://www.cnportblanc.fr)

Cyb-esp@ce 09 77 85 39 08

école publique 02 96 92 65 18

garderie 02 96 92 66 77

école du Sacré-Cœur 02 96 92 72 11

foyer logement 02 96 92 72 14

halle des sports 02 96 92 62 50

salle des fêtes 02 96 92 72 10

OT Côte des Ajoncs, Penvénan

02 96 92 81 09

[www.tregor-cotedajoncs-tourisme.com](http://www.tregor-cotedajoncs-tourisme.com)

### CC3R :

Communauté de Communes des

Trois Rivières 02 96 92 33 46

[www.cc3r.com](http://www.cc3r.com)

### Numéros d'urgence :

Médecins de garde et pharmaciens  
appeler le 15

Police 17

Pompiers 18

SAMU 15

Appel depuis un portable 112

Sauvetage en Mer 02 98 89 31 31

## ■ Service voirie

Bernard Gilbert et Yann Allain assurent différentes missions au sein du service voirie : les aménagements urbains en été, l'entretien de la signalisation verticale, l'entretien et le curage de la chaussée. La campagne annuelle nécessite plusieurs engins pour optimiser l'entretien régulier des douves et busages. A titre d'information, la commune dispose de 90 km de voirie communale et de chemins ruraux.





# Le coin des jeunes

*Korn ar re yaouank*

La classe découverte de l'école publique enneigée.

Les élèves de la classe de CM1-CM2 monolingue et leur enseignante Marion Le Lédan sont partis en classe découverte au centre Plouharmor de Plouha du 11 au 15 janvier. Marie-Aimée Fégaré et Isabelle Jory les y ont accompagnés.

Lors de cette classe découverte sur le thème des contes et légendes de Bretagne, les élèves ont fait de nombreuses sorties : balade contée sur le sentier des douaniers aux falaises de



Les 130 élèves, des plus petits aux plus grands, s'étaient unis pour un seul et unique projet : « Les 3 Brigands ». Tous ont fredonné les mêmes airs, appris les dialogues sur le bout des doigts et utilisé des expressions indélébiles comme « *Bordebordabouze* » ; « *Pas de betterave, pas d'amour, telle est la règle d'or* » !

Ce travail de création fut aussi l'occasion d'aborder le thème de la métamorphose, idée fédératrice retenue par les enseignants pour leur projet d'école.

L'entrée sur scène fut aussi l'occasion de rappeler la liste des métiers du théâtre : parmi les nombreux parents, nous comptons des accessoiristes, un régisseur, des costumières, une coiffeuse/maquilleuse et un décorateur.

Depuis, le rideau est tombé, mais une irrésistible illusion s'est emparée de chaque enfant, celle de pouvoir appartenir à un monde fantastique où l'on joue à être un autre (brigand ou maharadjah, vilain crapaud ou gentil lièvre). Quelle expérience fabuleuse que de monter sur les planches ! Depuis, nous avons changé d'année, mais les souvenirs nous ont retenus dans le cercle magique du spectacle.



Plouha, visite du château de la Hunaudaye et de la ferme d'antan à Plédéliac, jeu de chasse au trésor à la chapelle de Kermaria, journée sur l'île de Bréhat, visite contée autour de l'Abbaye de Beauport.

Les élèves ont également entendu de nombreux contes, ont pu travailler sur le schéma narratif du conte et sur la théâtralité.

« *Bordebordabouze* » : l'illusion théâtrale à l'école du Sacré-Cœur

Le dimanche 13 décembre 2009, la salle des fêtes accueillait des parents enthousiastes et impatients de découvrir les talents de leurs enfants.



# La vie des assos

Buhez ar c'hevredigezhioù

## ■ Fur ha foll

En 2002, Philippe OLLIVIER achetait la salle du Logelloù. Cette salle a vu passer plusieurs générations de Penvenannais à l'école ou au spectacle. Tous y sont très attachés. L'association Fur Ha Foll a été créée en 2004 dans le but de rouvrir la salle au public et de porter le projet artistique qu'elle abritera. Les préparatifs des travaux sont en phase finale et on devrait probablement les voir commencer courant 2010.



Fur Ha Foll suit également des artistes et leurs projets, elle aide ces derniers dans leur démarche de création et de diffusion. Les spectacles déjà créés sur la commune parcourent la France, parfois l'étranger, jusqu'au Japon ! Avant que la salle du Logelloù ne soit réhabilitée, l'association propose des événements sur la commune : résidences d'artistes en création, expositions, spectacles, répétitions publiques, rencontres des élèves des deux écoles avec les artistes. L'objectif est toujours le même : porter l'œuvre artistique au plus près des habitants.

Possédant son propre studio d'enregistrement et forte de deux programmeurs informatiques, Fur Ha Foll participe à des créations alliant nouvelles technologies et arts vivants, comme : « *La chanteuse, l'infini et la clef à molette* » (M. Vassallo), « *OstinatO* » (P. Ollivier et Y. Jory), « *Le Carlonéon* » (P. Ollivier) ou encore « *La danse du feu* » (Kej). L'association a également co-produit le spectacle poétique « *Mort de Rien* » (P. Rueff) et l'exposition « *Zona* » présentée à Penvénan en janvier 2009.

Fin 2009, « *OstinatO* », première édition discographique de Fur Ha Foll est sorti. Philippe Ollivier et Yannick Jory y proposent une musique inhabituelle, contemporaine et mélodique. Cet enregistrement présente la particularité d'avoir été réalisé par deux artistes de la commune. L'association vient d'être confortée dans sa mission par la signature d'une convention avec la commune de Penvénan. La subvention annuelle allouée est utilisée pour des opérations en direction des écoles.

## ■ CAPTEP

48 membres de CAPTEP sont allés en car à Rennes admirer les chevaux du Cadre Noir de Saumur au son du grand orchestre philharmonique de Moscou et du Bagad de Lan Bihoué. Une sortie mémorable qui restera dans les mémoires. Un enchantement pour les yeux et les oreilles.



## ■ Le téléthon

A l'initiative de Marie-José Le Bras et avec le concours des écoles, associations, services municipaux, le téléthon a été, malgré le temps, une grande réussite et un temps fort dans la commune. 4 605 € ont été récoltés pour l'AFM. Un beau geste de solidarité des Penvénannais à renouveler.



# Calendrier des fêtes

## Mars

**Samedi 13 :** soirée dansante, ACP Trégor Danses, salle des fêtes  
**Samedi 27 :** buffet dansant, CAPTEP, salle des fêtes

## Avril

**Samedi 3 :** fest noz, amicale laïque, salle des fêtes  
**Dimanche 4 avril :** marché du terroir  
**Samedi 10 :** appel, loto, salle des fêtes  
**Samedi 10 :** concours de boules, parking derrière la mairie  
**Lundi 12 :** jeux de la Quasimodo, comité des fêtes, stade  
**Du 10 au 18 :** exposition « par(i)s sur le tri », CAPTEP, centre A. Le Braz

**Samedi 24 :** loto, amicale laïque, salle des fêtes  
**Dimanche 25 :** journée souvenir des déportés, ANACR/UFAC/FNACA, monument aux morts

## Mai

**Samedi 8 :** victoire 1945, ANACR/UFAC/FNACA, monument aux morts  
**14 et 15 :** expo-vente, atelier loisirs, centre A. Le Braz  
**Samedi 15 :** concert Jazz, CAPTEP, église  
**Samedi 22 :** soirée dansante, ACP Trégor Danses, salle des fêtes

## Recommandations

Le maire rappelle que les propriétaires des terrains bordant la voie publique sont priés d'élaguer leurs arbres et haies à l'aplomb du domaine public.

Les propriétaires doivent également procéder à l'élagage des branches des arbres qui gênent les réseaux électriques et téléphoniques.

Dans le cas de non-exécution, la commune, après mise en demeure, procédera à l'élagage aux frais des propriétaires.

## SMICTOM TRAITEMENT DES DÉCHETS

**Horaires actuels de la déchetterie du Quillio située à Minihy-Tréguier :**

- du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h 30 à 17h.
- elle est fermée les dimanches et jours fériés.

**Collecte des ordures ménagères à partir de 6 h :**

- Lundi : le Bourg, Port-Blanc et Buguelès
- Jeudi : les écarts et commerçants

Contact / SMICTOM : 02 96 92 90 60

5

# Pour se faciliter la vie

*Evit aesaat ar vuhez*

Commençons dès aujourd'hui à essayer de perdre « LES MAUVAIS GESTES » ?

Et si... vers 2015 nous payions le ramassage des ordures ménagères au prorata du poids de nos déchets, quelle serait notre attitude face à notre container ménager ? Et si notre réaction était la bonne ! Soit un tri sélectif optimum !

Nous verrions le passage des camions de ramassage faire des enlèvements tous les 15 jours ou 3 semaines d'où moins de pollution et surtout moins de frais pour la collecte. Bien sûr il faudrait de l'accompagnement sur « le terrain » pour prendre les bonnes habitudes et perdre les mauvaises.

Selon l'ADEME, au total 37,77 millions de tonnes de déchets ont été collectés par les collectivités en 2007. Sur ces 37,77 millions de tonnes, 33,5% sont orientés vers du recyclage matière ou organique contre 31% en 2005. Ces données sont à rapprocher des objectifs fixés par le Grenelle de l'environnement : atteindre 35% en 2012

puis 45% en 2015. La collecte sélective des journaux, magazines, revues et emballages a permis de capter 50 % de ce type de déchets.

## Autorisations d'urbanisme

Tout bénéficiaire d'un permis de construire, d'une déclaration préalable, d'un permis d'aménager, d'un permis de démolir etc. peut commencer les travaux après avoir :

- adressé au maire, en trois exemplaires, une déclaration d'ouverture de chantier (le modèle de déclaration CERFA n° 13407 est disponible à la mairie ou sur le site internet urbanisme du gouvernement\*),
- installé sur le terrain, pendant toute la durée du chantier, un panneau visible de la voie publique, décrivant le projet. Le modèle de panneau, conforme aux prescriptions des articles A.424-15 à A.424-19, est disponible sur le site internet urbanisme du gouvernement\*, ainsi que dans la plupart des magasins de matériaux.

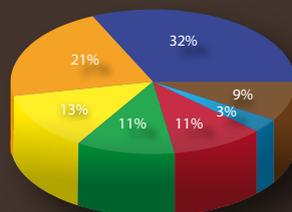
Attention, l'autorisation n'est définitive qu'en

l'absence de recours ou de retrait :

- dans le délai de deux mois à compter de son affichage sur le terrain, sa légalité peut être contestée par un tiers. Dans ce cas, l'auteur du recours est tenu d'en informer le (ou les) bénéficiaire(s) du permis au plus tard quinze jours après le dépôt du recours.
- dans le délai de trois mois après la date du permis, l'autorité compétente peut le retirer, si elle l'estime illégal. Elle est tenue d'en informer préalablement le (ou les) bénéficiaire(s) du permis et de lui permettre de répondre à ses observations.

\*www.urbanisme.equipement.gouv.fr

## Composition globale des ordures ménagères - 2007



- Les déchets putrescibles : 32,2%
- Les papiers-cartons : 21,5%
- Le verre : 12,7%
- Les plastiques : 11,2%
- Les textiles : 10,6%
- Les métaux : 3%
- Divers matériaux composites ou non classés : 8,9%



# Nature / santé

Natur

Désormais, vous devez mettre à jour votre carte Vitale chaque année. Ce réflexe indispensable permet d'actualiser vos droits de façon régulière à l'assurance maladie. La mise à jour annuelle garantit une prise en charge efficace de vos dépenses de santé. Vous pouvez la faire à la date de votre choix. Un conseil : mettez à jour votre carte tous les ans à la même période (à la rentrée ou à la date indiquée sur votre carte par exemple).

## Comment la mettre à jour ?

Près de chez vous : dans les pharmacies, les accueils de la CPAM et certains établissements de santé.

## Une adresse unique pour envoyer vos dossiers pour la CPAM :

CPAM des Cotes d'Armor  
22024 St Brieuc Cedex 1

Tél : 36.46 (prix d'un appel local depuis un poste fixe)

Plus d'infos sur les sites de l'Assurance Maladie :  
[www.ameli.fr](http://www.ameli.fr) ou [www.msa-armorique.fr](http://www.msa-armorique.fr)

6



# A l'honneur

Da enoriñ



**Christian Riou** : le photographe bénévole de la commune. Cette année encore, lors de la cérémonie des vœux du maire, vous avez pu apprécier les photos prises sur le vif de notre photographe maison : superbe montage sur la vie associative communale. Réservez-lui votre plus beau sourire quand vous croiserez son objectif !

# Vous y serez !

Eno e vefet

La CAPTEP fête ses 10 ans dans une ambiance années 60-70. Soirée buffet dansant ouvert à tous à la salle des fêtes. Le 27 mars à 19h30



**FESTIVAL**  
« l'air du large »  
à Buguelès,  
édition 2010  
vendredi 23 et  
samedi 24 juillet.  
[www.lairdularge.com](http://www.lairdularge.com)

2 journées à  
ne pas manquer !!  
Au programme :

- Les souillés de fond de cale
- Banana Boat
- Francis Jackson
- Celtas Cortos
- Les doigts de l'homme
- Revolver
- Touré Kunda
- Watcha Clan

# On en parle

Kaoz zo anezhañ

## Le bourg sens dessus dessous.

Les perturbations occasionnées par l'arrivée du gaz naturel continueront tout au long du mois de février. Après les rues de Tréguier, du Gal De Gaulle et de la rue de la Poste, l'installation va se poursuivre dans la rue d'Armor et la rue de Lannion.

Merci à tous de votre compréhension pour les désagréments occasionnés.





cliché Denise Prud'homme



## Tout voir *Gwelet pep tra*

Paysage inhabituel en noir et blanc.

Grandes joies pour les petits et difficultés pour les grands, la neige a surpris ou enchanté plus d'un. Batailles de boules de neige ou séances photos laisseront quelques souvenirs de l'hiver 2010. De plus, ces intempéries ont valu une journée de congés supplémentaire à nos chères têtes blondes.

## C'est parti !

*Bec'h dezhi*

Un rendez-vous devenu incontournable !

C'est sous les yeux d'un magnifique ours polaire et d'un somptueux décor, réalisés par les bénévoles et le concours des services techniques, que plus de 3000 personnes ont pu flâner à travers les allées du marché de Noël.

## Nouvelle enseigne pour le bar épicerie de Port-Blanc.

Julie Lemette a repris ce petit commerce jusqu'alors connu sous le nom de « Chez Nicole ». Dorénavant c'est à « la sentinelle » que les clients se retrouveront.

## Dans le rétro

*Er c'hilseller*

### Histoire de l'île Saint-Gildas et de son pardon

6<sup>ème</sup> Partie :

#### le développement du Pardon de Saint Gildas au XIX<sup>ème</sup> siècle.

Le Concordat signé en septembre 1801 entre Napoléon Bonaparte, 1<sup>er</sup> Consul, et le Pape Pie VII, contribue puissamment à ramener la paix civile en rétablissant la liberté du culte catholique en France. Mgr Caffarelli, sacré le 1<sup>er</sup> mai 1802 évêque du diocèse de Saint-Brieuc (désormais étendu à l'ensemble du territoire des Côtes-du-Nord), achève en 1804 la tâche délicate de reconstituer l'organisation religieuse du département, en réunissant prêtres réfractaires et ecclésiastiques ayant prêté serment de fidélité à la Révolution.



Le nouvel évêque concordataire, frère à la fois du Préfet maritime de Brest et du général Gouverneur des Tuileries, nommé comme recteur de Penvénan Jean-Baptiste Le Jan, alors âgé de cinquante ans, natif de Plouaret où il était vicaire avant 1789. Ce prêtre au caractère bien trempé qui exerce son ministère dans notre commune jusqu'à sa mort, le 5 janvier 1836, a dès le début, choisi le camp du clergé réfractaire : décrété d'arrestation en juin 1792, il s'est caché plusieurs années à Trébeurden avant de réapparaître en 1801 à Plouaret, pour célébrer des messes semi-clandestines dans la chapelle Sainte-Barbe, ce qui lui vaut d'être assigné à résidence à Lannion pendant quelques mois.

L'originalité du Pardon aux chevaux et des courses hippiques improvisées dans les grèves qui l'accompagnent, semble, dans un premier temps déconcerter quelque

peu le nouveau recteur, car ces pratiques heurtent profondément son sens de l'ordre. Il commence donc par révoquer le gouverneur-trésorier de la chapelle, le sieur Le Guen, en fonctions depuis le début de la Révolution, et par nommer à sa place Ignace Prat, qui a les plus grandes difficultés à se faire remettre les clefs de l'édifice ; Prat cède rapidement la place à François Salpin, lequel a lui-même pour successeurs François Audren (de 1828 à 1834), puis Yves Guélou (en poste jusqu'en 1844 au moins). Vers 1819, fort du soutien du recteur de Plougrescant, l'Abbé Le Jan décide finalement d'interdire aux fidèles « d'aller le dimanche de la Pentecôte faire le pardon à la chapelle Saint Gildas, parce que la religion y est tournée en ridicule, et qu'il pourrait arriver des accidents par suite des cavalcades qu'y font les jeunes gens », les avertissant que « d'ailleurs la porte ne serait pas ouverte ».

# Dans le rétro

Er c'hilseller

suite de la p.7

Dans la foulée, il écrit au maire « pour l'inviter à se réunir à lui pour défendre que le pardon ait lieu ce jour-là, et faire une publication à cet effet », mais il lui est répondu que « la municipalité ne s'occupe pas de la chapelle St Gildas, et que cela ne la regarde pas ». En réalité, les fortes réticences de l'Abbé Le Jan tiennent également beaucoup à des considérations théologiques : la chapelle ne possède en effet pas, à l'époque, de pierre d'autel fixe contenant des reliques, comme l'impose le Droit canonique. C'est ainsi que François Guélou, agriculteur à Penvénan, se souvient « avoir entendu Mr Le Jan dire en chaire vers 1830 : « j'irai désormais dire des offices le dimanche dans la chapelle de Saint Gildas, mais je ne pourrai y dire la messe, car il me faut une pierre », ajoutant même que, « comme à ce mot, on se mit à rire dans l'église, il n'entendit pas la suite de ce que disait Mr Le Jan, mais qu'il... voulait parler d'une pierre consacrée ». Ce témoignage est corroboré par celui de Pierre Guillou, couvreur ayant fait des réparations à la toiture de la chapelle vers 1798, qui atteste avoir vu « Messieurs Le Jan et Guenanay, son vicaire, dire la messe le lundi, en apportant de Penvénan une pierre consacrée ».

C'est donc seulement dans les années 1830 que le Pardon de Saint Gildas acquiert sa physionomie définitive et devient rigoureusement annuel. Un facteur externe et totalement imprévu y contribue puissamment : la première épidémie de choléra, qui touche massivement la France à partir de mars 1832 et sévit par vagues jusqu'en 1835, faisant plus de 18000 victimes à Paris en moins de sept mois, et emportant dans la mort 126 paimpolais durant l'été 1832. Penvénan n'est pas épargnée par la pandémie, qui frappe brutalement à partir du 13 octobre, tuant 44 personnes en un mois et demi, ce qui représente le nombre de décès pour l'année 1831 toute entière ! Face à ce mal nouveau, dont les modes de propagation restent mystérieux, les penvénannais

se tournent spontanément vers... Saint Roch, réputé pour protéger et guérir de la peste. Or, ce saint fait lui aussi l'objet d'un culte traditionnel sur l'île Saint Gildas, où le petit oratoire situé dans l'enclos de la chapelle lui est dédié, et où se trouvait alors sa statue. Le rapport entre cette tragique épidémie et le développement du pèlerinage insulaire est clairement établi par le précieux témoignage de François Guélou, qui ne laisse planer aucun doute à cet égard : c'est seulement « depuis le choléra que l'on dit la messe presque tous les ans dans la chapelle de Saint Gildas ». Vingt-neuf ans plus tard, le journaliste guingampais Benjamin Jollivet, auteur du premier dictionnaire d'Histoire et de géographie du département des Côtes-du-Nord, peut attester que « le Pardon a lieu le dimanche et le lundi de la Pentecôte, et l'on conduit sur l'île les chevaux de tous les points de la paroisse, car les cultivateurs sont persuadés que sans cela, ces animaux seraient exposés à des maladies pendant l'année ; sans attendre bien souvent que la mer soit entièrement retirée, les cultivateurs lancent à fond de train leurs chevaux vers la chapelle, où chacun voudrait arriver le premier : c'est un honneur envié pour sa monture et pour lui-même. Arrivé à la chapelle, il fait manger à son cheval un pain qui a touché préalablement le pied de la statue de Saint Gildas, et se retire ensuite plein de confiance en la protection de celui-ci ; ce Pardon attire chaque année une affluente considérable de visiteurs. Derrière la chapelle, on remarque, tracé dans le granit, l'empreinte parfaite d'un corps humain : c'est là, dit-on, que couchait Saint Gildas ». D'autres pèlerins préfèrent faire sept fois le tour de la chapelle en priant silencieusement.

A la fin du siècle, le 7 juillet 1895, l'organisation du Pardon de Saint Gildas donne lieu à une délibération du « Conseil de Fabrique », ancêtre du Conseil paroissial : « sur proposition de Mr. Le Recteur, une somme de huit francs est allouée au clergé

de la paroisse pour desservir la chapelle ; le trajet en bateau par le Port-Blanc n'est pas toujours possible : outre le mauvais temps, d'autres causes peuvent y mettre obstacle. Or, en allant par Buguélès, si l'on n'a pas un char à bancs, il faut de toute nécessité se déchausser et patauger dans la vase, dans l'eau, et au milieu de roches et de cailloux pendant une demi-lieue. Cela ne convient pas à un prêtre, et de plus, il y a de quoi nuire à la santé. Il y a deux fois à aller à Saint-Gildas : pour les Vêpres, le jour de la Pentecôte, et le lendemain pour la messe. La somme allouée sera partagée par moitié, et le prêtre qui fera le service pourra chaque fois louer un char à bancs, et aura soin d'y mettre comme condition que le sacristain y aura place, avec tout ce qui sera nécessaire aux offices ».

Un siècle plus tard, le char à bancs a cédé la place aux tracteurs et à une voiture amphibie... mais le pittoresque de la traversée n'en est pas moins conservé ! (à suivre...).

Thierry Hamon, Adjoint aux Affaires culturelles.

## Etat civil

### Ils nous ont quittés :

- Denise le Carvenec Barnabas, le 30/09
- Pierre Cloarec, le 04/10
- Monique Bolloch Le Peillet, le 24/10
- Jean Derrien, le 26/10
- Jeannine Anthoine Guélou, le 30/10
- Marguerite Guillard Broudic, le 05/11
- Marie Le Merrer Le Bitoux, le 24/11
- Léonie Broudic Le Beuan, le 10/12
- Mathieu Ollivier, le 10/12
- Paul Aubery, le 17/12
- Hélène Potin Le Borgne, le 21/12
- Yves Igigabel, le 21/12
- Marie Le Morvan Jégou, le 21/12
- Anne Guillou Le Calvez, le 27/12

### Mariages :

- Vincent Floch et Elodie Ghillebaert, le 19/09
- Gérard Mallo et Véronique L'Hervé, le 19/09
- Hervé Duhamel et Gwénola Aujard, le 25/09
- Olivier Dewez et Marie-Laëtitia Mijno, le 16/01

### Naissances :

- Chloé Huon, le 18/09
- Maxence et Laura Devaux, le 02/10
- Isalys Gremont, le 14/10
- Jeanne Cathou, le 30/10
- Maxime Le Carvenec-Goarin, le 13/11
- Timéo Courtillet, le 17/11
- Marius Clerjoud, le 19/11
- Tessa Herbert-Kamphuis, le 13/12
- Yann Le Bihan, le 14/12

Directeur de la publication : Michel Deniau

Responsable rédaction : Martine Kerempichon

Comité de rédaction : Isabelle Savidan Logiou, Jean-Yves Le Merrer

Credit photo : services techniques, Christian Riou, groupe communication

Réalisation : studio deffontaines • 02 96 48 41 98